

Ébauche de la *Jouissance-Une* dans le Séminaire *l'Éthique*

Anne Marché Paillé

Dans la première partie du Séminaire VII, *L'éthique de la psychanalyse*¹, Lacan met en valeur que le traitement de la jouissance par les discours établis possède son propre effet de jouissance, que ce soit sur le versant moral de l'interdit ou sur le versant sublimatoire de l'idéal. C'est une part de jouissance dont on peut dire avec Jacques-Alain Miller² qu'elle se passe de l'Autre : l'Autre du social, l'Autre de la civilisation. Cette articulation de la *Jouissance-Une* en rapport à la sublimation classiquement indissociable du grand Autre a provoqué mon étonnement.

À propos de la jouissance dans l'enseignement de Lacan des années soixante-dix — J.-A. Miller souligne dans son inventaire que, quelle que soit la version de la jouissance, elle est à repérer comme jouissance « foncièrement Une » en tant qu'elle ne passe pas par l'Autre². Après avoir montré que la jouissance se passe de l'Autre de l'idéalisme, qu'elle se passe de l'Autre de la jouissance phallique et de l'Autre de la communication, J.-A. Miller note comment Lacan va aussi invalider l'Autre de la sublimation. Qu'elle « se présente comme jouissance du corps propre, jouissance phallique, jouissance de la parole, [ou] jouissance sublimatoire », dans tous les cas, « la jouissance comme telle, [...] ne se rapporte pas à l'Autre »², dit-il. Cette définition semble se dessiner dans le Séminaire *l'Éthique de la psychanalyse* dans un moment où Lacan opère un examen minutieux de la sublimation.

Ce point de jouissance-Une se décèle notamment à partir de la question de la sublimation religieuse et de celle de la sublimation artistique, telles que Lacan les déplie. Dans le cas du religieux, « Freud nous a laissé, dit-il, devant une béance renouvelée concernant le *Das Ding* qui est celui des religieux et des mystiques, au moment où on ne pouvait plus le mettre en rien sous la garantie du Père »³. Cette indication, ne pointe-t-elle pas la jouissance sublimatoire mystique en tant qu'elle échappe à toute garantie de l'Autre et donc se passe de l'Autre ? À propos de la sublimation artistique, Lacan formule la même remarque. Si la sublimation est définie comme ce qui élève l'objet « à la dignité de la Chose »⁴, c'est pour apporter la dimension de jouissance dégagée de tout rapport à l'Autre. Ainsi, dans sa conclusion de l'apologue de la collection de boîtes d'allumettes de Prévert, Lacan souligne que si « la société peut [se] satisfaire » d'une « forme [...] aussi innocente [...] de sublimation », « c'est une satisfaction qui ne demande rien à personne »⁵. Ce serait donc hors « garantie du Père » et sans rien « demander à personne » que la jouissance sublimatoire pourrait se définir sans passer par l'Autre, à partir de la jouissance de *Das Ding*, montrant ainsi que les signes discrets de ce que J.-A. Miller désigne du terme jouissance-Une sont présents dès le Séminaire VII.

1. Lacan J., Le Séminaire, Livre VII, *L'éthique de la psychanalyse*, Seuil, Paris, 1986.

2. Miller J.-A., « Les six paradigmes de la jouissance », *La Cause Freudienne* n°43, 1999.

3. Lacan J., *op. cit.*, p. 119.

4. *Ibid.*, p. 133.